



# ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

## Maladie de Crohn

Question écrite n° 43152

### Texte de la question

Mme Muguette Jacquaint demande à M. le secrétaire d'État à la santé et à la sécurité sociale de bien vouloir lui confirmer qu'un programme de recherche est bien envisagé par l'INSERM concernant la maladie de Crohn. Cette maladie touche 70 000 personnes et ne se guérit pas dans l'état actuel des connaissances. Elle lui demande de lui préciser si un financement public a bien été accordé pour ce programme et de bien vouloir veiller à ce que la loi de finances pour 1997 entérine une telle décision.

### Texte de la réponse

La maladie de Crohn est une maladie inflammatoire chronique de l'intestin dont l'étiologie est inconnue. Six unités INSERM étudient, selon différentes approches, la biologie et la pathologie de l'épithélium digestif et, dans le cadre du budget qui leur est alloué annuellement, chacune de ces unités consacre une partie de celui-ci à la réalisation de travaux correspondant à des recherches sur la maladie de Crohn.

### Données clés

**Auteur :** [Mme Jacquaint Muguette](#)

**Circonscription :** - COM

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 43152

**Rubrique :** Santé publique

**Ministère interrogé :** santé et sécurité sociale

**Ministère attributaire :** santé et sécurité sociale

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 23 septembre 1996, page 5025

**Réponse publiée le :** 3 février 1997, page 577